

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	27 avril 2017	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	27 avril 2017	En exercice: 50
		Présents : 39
		Votants : 47

Séance du 3 mai 2017

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le trois mai deux mille dix-sept à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, Mme Laure FARO, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Claude PERREAU, procuration à M. Patrice CHASSERY,
Mme Frédérique COLAS, procuration à M. Nicolas SORET,
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Jean-Yves MESNY,
M. Yann CHANDIVERT, procuration à M. Bernard MORAINÉ,
Mme Emilie LAFORGE, procuration à M. Jacques COURTAT,
M. Jean-Pierre BAUSSART, procuration à M. Claude GRUET,
M. Alain PETER, procuration à Mme Sylvie BLANC,
M. Bernard DUGOURGEOT, procuration à Mme Laure FARO,
M. Serge BLOUET,
Mme Isabelle MICHAUD
M. Gilles-Maxime POIBLANC



SECRETARE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : subvention à l'ADIL 89 – EIE –année 2017

Objet : subvention à l'ADIL 89 – EIE –année 2017

Vu les Statuts de la Communauté de Communes du Jovinien, et notamment sa compétence « habitat »,

Vu le dossier adressé par l'ADIL 89 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) relatif à sa demande de subvention en date du 13 janvier 2017,

Considérant que l'ADIL 89 assure, depuis de nombreuses années, une mission de service public d'information sur l'habitat pour tous les icaunais,

Considérant que l'ADIL 89 porte, depuis mars 2009, l'Espace Info Energie de l'Yonne (EIE) qui est en capacité de répondre à toutes les questions relatives à la maîtrise de l'énergie et à l'utilisation des énergies renouvelables,

Considérant que l'ADIL 89 assure depuis septembre 2013, la gestion du guichet unique de la rénovation énergétique de l'habitat pour tout le département de l'Yonne,

Considérant que l'ADIL 89 tient des permanences dans tous les chefs-lieux de cantons,

Considérant que pour maintenir la qualité de son service, l'ADIL 89 sollicite une subvention pour 2017, au minimum à 0,12 €/habitant/an,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires, le 19 avril 2017,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le versement de cette subvention, soit 0,12 €/habitant/an, soit la somme de 2 666,80 € (0.12 € x 22 224 habitants), pour l'année 2017,
- **CONFIRME** que les crédits sont bien inscrits sur le budget principal 2017.
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toute pièce administrative relative à ce dossier.

Pour copie conforme,
Pour le Président,



Date de réception
par la Sous-préfecture :

11.05.2017

date de publication : 12.05.2017

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical stroke and a loop.